

Communiqué de presse – 23 janvier 2020

L'accès à l'apprentissage du français : Vers un droit pour tou-te-s sans discrimination

En 2019 des rencontres régionales ont été organisées entre les acteurs de l'apprentissage du français langue étrangère. Cette année, les associations du collectif se mobiliseront conjointement la semaine du **27 au 31 janvier 2020** à Paris, Lyon, Marseille, Nantes, Cognac, Toulouse... afin d'interpeler les élus, les députés et le gouvernement sur la question de l'accès à la langue française.

En ce début d'année, apprenants, bénévoles, salariés et citoyens veulent faire entendre aux dirigeants qu'ils souhaitent que l'apprentissage du français ne soit pas une difficulté de plus dans le parcours de certains. Il doit être une des pierres angulaires favorisant le vivre ensemble sur le territoire.

C'est pourquoi, seront organisées dans **15 villes** des **cérémonies de vœux** qui inviteront apprenants, citoyens, personnalités et élus à se rencontrer et échanger sur ce sujet. Des **cartes de vœux réalisées en amont dans les ateliers de français seront remises aux élus**. Des actions de sensibilisations de différentes formes seront mises en place tout au long de ces journées (jeux participatifs, stands d'information, cours de langue inversée...).

Parce que le français est indispensable dans la vie quotidienne de toutes et tous, fermer l'accès de l'apprentissage de cette langue à une partie des personnes habitant en France, c'est fragiliser le « vivre ensemble » sur le territoire, **nous revendiquons :**

- 1) L'égalité pour toutes et tous d'entrer en formation ;
- 2) Des offres de formation adaptées au profil de chacun.e ;
- 3) La stabilité des parcours de formation.

Pour nos associations, réformer la politique linguistique est devenu une urgence, car nous sommes convaincu-e-s que partager une même langue fait partie des **enjeux majeurs du «vivre-ensemble»**. L'apprentissage du français permet le dialogue et la compréhension mutuelle mais aussi la lutte contre l'exclusion par la langue et le droit à chacun de s'exprimer librement ; enfin il favorise l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Nous vous invitons à découvrir les **lieux des actions** de chaque ville sur le site du collectif, ainsi que **notre prise de position** sur la décision 11 qui prévoit le **rehaussement du niveau de langue pour l'acquisition de la nationalité** (décret n°2019-1507 du 30/12/2019) : www.lefrancaispourtous.fr

Le collectif a été créé en avril 2016 et regroupe 3 000 signataires.

Contacts presse

Ségolène Lavernhe (La Cimade) : 07 57 44 08 16 | segolene.lavernhe@lacimade.org

Maïa Cordier (Fédération des centres sociaux) : 06 95 86 54 23 | maia.cordier@centres-sociaux.fr